

Annexe financière

Objet : Avenant n°2

Aide à l'investissement Projet ARTOPIA – Association 10^{ème} Art – Travaux de réhabilitation et d'aménagement du bâtiment accueillant le projet (hors matériel et équipements)

A. Dépenses éligibles attachées au projet

Détail des postes de dépenses	Coûts prévisionnels H.T. déclarés par le Maître d'Ouvrage	Montant des dépenses éligibles à l'aide de la CABA
Matériel, Travaux et maîtrise d'œuvre	434 058,04 €	423 859, 85 €

B. Montant d'aide

Montant de l'aide maximum	50 000 €
---------------------------	----------

C. Financement du projet global

	Montant
Région	140 000 €
Département du Cantal	60 000 €
Aurillac Agglomération	50 000 €
Ville d'Aurillac	25 000 €
Leader	31 461,46 €
Fondation Crédit Agricole	20 000 €
Autofinancement	107 596,58 €
TOTAL	434 058,04 €